



MINISTÈRE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

<p>Direction générale de l'enseignement et de la recherche</p> <p>Service de l'enseignement technique</p> <p>Sous-direction des établissements, des dotations et des compétences</p> <p>Bureau de Gestion des Dotations et Compétences 1 ter avenue de Lowendal – 75 700 PARIS 07 SP</p> <p>Chef de bureau : Bertrand DROGUET Tél : 01.49.55.43.28 - Fax : 01.49.55.48.19</p> <p>NOR : AGRE0922010C</p>	<p>NOTE DE SERVICE</p> <p>DGER/SDEDC/N2009-2106</p> <p>Date: 15 octobre 2009</p>
---	---

Date de mise en application : **Immédiate**

Nombre d'annexe : 1

Date limite de réponse : 28 octobre 2009

Objet : Dispositif de préparation au concours interne de recrutement des professeurs certifiés de l'enseignement agricole (section Education Socio-Culturelle)

Mots clés : concours, recrutement, préparation, enseignants

Un dispositif de préparation au concours interne est organisé par l'Ecole Nationale de Formation Agronomique pour la section Education Socio-Culturelle.

Destinataires	
<p><i>Pour exécution :</i></p> <p>Mesdames, messieurs les directeurs régionaux de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt et les directeurs de l'agriculture et de la forêt</p> <p>Mesdames, messieurs les chefs des services régionaux de la formation et du développement - les chefs des services de la formation et du développement</p> <p>Madame la directrice de l'école nationale de formation agronomique</p> <p>Etablissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministère de l'alimentation, de l'agriculture, et de la pêche</p> <p>Etablissements publics nationaux et locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles</p> <p>Inspection de l'enseignement agricole</p>	<p><i>Pour information :</i></p> <p>Monsieur le secrétaire général</p> <p>Madame la directrice générale de l'enseignement et de la recherche</p> <p>Organisations syndicales de l'enseignement agricole public</p> <p>Fédérations d'associations de parents d'élèves de l'enseignement agricole public</p> <p>Unions nationales fédératives d'établissements privés</p>

1/- Personnels concernés

Sont concernés : les candidats non titulaires en poste dans un Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles remplissant les conditions pour s'inscrire au concours interne (cf. Note de Service SG/SRH/SDDPRS/N2009-1226 du 08 octobre 2009).

2/- Organisation de la formation

La formation comprendra deux modalités :

2.1. Un temps d'auto-formation à partir d'un guide de positionnement proposé par le formateur ENFA : travaux personnels à partir des ressources en ligne sur les deux principaux sites de ressources professionnelles esc@les (aspects métier, textes de cadrage et ressources pédagogiques du GAP/ESC)
PADC (ressources spécifiques sur le volet culturel du projet d'établissement)

2.2. Une semaine de regroupement à Toulouse du 07 au 11 décembre 2009 :

- Apports visant la mise à niveau sur les grands domaines de l'ESC (et tout particulièrement sur les thèmes de l'épreuve écrite) : éducation artistique, éducation à la communication humaine, éducation à l'environnement Socio-Culturel. Les contenus seront affinés en fonction du profil des participants.
- Aide à l'élaboration du dossier personnel sur l'analyse de situations professionnelles.

3/- Inscriptions

Elles se feront à partir de la fiche ci-jointe (Annexe 1).

Le retour de la fiche d'inscription est fait, par télécopie : 05.61.75.03.09

ou courriel : jean-marie.chassagne@educagri.fr ou gisele.combarieu@educagri.fr selon les modalités suivantes :

- L'établissement d'affectation transmet la fiche dans les plus bref délais, d'une part à l'ENFA pour information, d'autre part à la DRAAF/SRFD pour avis,
- Le DRAAF/SRFD retourne la fiche définitivement validée avant le **mercredi 28 octobre 2009 date impérative**

Toute candidature ne comportant pas les deux signatures ou parvenue après cette date ne sera pas prise en considération. **Le nombre maximum de places est de 24.**

Les candidats seront retenus en fonction de leur ancienneté comme enseignant en Education Socio-Culturelle, contractuel de l'enseignement agricole public.

IMPORTANT : Le fait de s'inscrire à la préparation au concours, n'entraîne pas une inscription automatique au concours. Il revient à chaque candidat de s'inscrire au concours en parallèle.

4/- Frais de déplacement

Ils seront pris en charge par l'Ecole Nationale de Formation Agronomique (ENFA) de Toulouse-Auzeville.

5/- Interlocuteurs

ENFA Toulouse 2 route de Narbonne BP 22687 – 31326 CASTANET TOLOSAN CEDEX

→ **Jean-Marie CHASSAGNE responsable de la formation des enseignants**

tél : 05.61.75.34.60 e-mail : jean-marie.chassagne@educagri.fr

→ **Joël TOREAU enseignant en Education Socio-Culturelle, et intervenant**

tél : 05.61.75.32.75 e-mail : joel.toreau@educagri.fr

→ **Gisèle COMBARIEU : Gestion administrative**

tél : 05.61.75.32.09 e-mail : gisele.combarieu@educagri.fr

Pour la directrice générale de l'enseignement et de la recherche,
et par délégation,
la sous-directrice des établissements,
des dotations et des compétences

Virginie GOURMELON

Fiche inscription

PCEA section Education Socio-Culturelle

Nom :	Prénom:
Date de naissance :	
Etablissement (adresse) :	
.....	
Fonction actuelle :	
.....	
Ancienneté comme enseignant : nombre de <u>mois</u> de service comme contractuel (à 50 % ou à 100% avec dates)	
.....	
.....	
Tél. :	Fax :
e-mail :	

- Formation initiale (niveau, domaine) :
diplôme(s) obtenu(s) :
.....
.....
- Expérience professionnelle éventuelle hors enseignement :
.....
.....

Fait à....., le2009

Signature de l'agent

Les candidats doivent obligatoirement accéder à un poste informatique connecté à l'internet pour suivre la formation en ligne sur la plate-forme mise à disposition par l'ENFA.

Avis du Directeur de l'EPL

Favorable.....

Défavorable....

Avis du DRAF/SRFD

Favorable.....

Défavorable....

Le retour de la fiche d'inscription est fait, par télécopie : 05.61.75.03.09 ou courriel : jean-marie.chassagne@educagri.fr ou gisele.combarieu@educagri.fr selon les modalités suivantes :

- ***L'établissement d'affectation transmet la fiche dans les plus bref délais, d'une part à l'ENFA pour information, d'autre part à la DRAAF/SRFD pour avis***
- ***Le DRAAF/SRFD retourne la fiche définitivement validée avant le Mercredi 28 octobre 2009 (date impérative)***

E.N.F.A. de TOULOUSE (Service DEP)

2 route de Narbonne BP 22687 – 31326 CASTANET TOLOSAN CEDEX